LE BILAN ET LES PERSPECTIVES FINANCIÈRES DE LA DÉCENTRALISATION

Type de saisine : SAISINE GOUVERNEMENTALE
Type de texte : RAPPORT
Traité par : Finances

Adopté le : 06/07/1994
Mandature : 1994-1999

Rapporteur :

DIDIERJEAN Marc

La version numérique de ce document n'existe pas.

Contactez le CESE pour obtenir le document.

PRÉSENTATION
Le Gouvernement lui ayant demandé d'exprimer son avis sur le bilan et les perspectives financières de la décentralisation, le Conseil économique et social, après avoir étudié cette question de façon approfondie dans les domaines de l'aide sociale et des investissements scolaires, conclut que les modalités financières définies en 1982 et en 1993 sont équitables et que, malgré des situations préocupantes en matière d'endettement et d'évolution de la fiscalisation, dix ans de décentralisation n'ont pas, pour le moment, bouleversé le système financier local. Cependant, celui-ci est devenu sensible à la conjoncture économique et le Conseil propose plusieurs mesures de clarification et d'amélioration des mécanismes de péréquation.
N° Brochure :
4263
Nor :
CESX9300121
Référence :
1994-22

© - copyright CESE - Octobre 2026